



BULLETIN DE TOURNES

N° 24
11 juin 2019

Madame, Monsieur,

Quelques manifestations, au cours des prochaines semaines, méritent d'être signalées.

Les espaces non fumeurs : la création récente des espaces dédiés aux jeunes (terrain multisports, jeux de la Pépinière) et le succès rencontré quant à leur fréquentation ont attiré l'attention. C'est ainsi que la Ligue Contre le Cancer, avec le concours de la Préfecture, a choisi Tournes pour effectuer une campagne contre les méfaits du tabac. Le 18 juin, ces deux espaces ainsi que le boulodrome de la rue de la Citadelle seront « officialisés sans tabac », en présence de nombreuses personnalités.

La fête patronale : il est de plus en plus difficile d'avoir le concours des forains pour animer la fête patronale. Nous avons fait de nombreuses démarches, y compris sur les sites internet, afin de trouver un manège destiné aux ados... Nous devrions pouvoir compter sur un manège d'autos scooters. Nous allons vous proposer cette année des animations originales :

- un apéritif offert à toutes et tous, le dimanche 23 juin, à midi,
- un repas sous forme de barbecue, organisé par l'association ATS,
- une buvette tenue par la société de pêche « l'étincelante »,
- un spectacle de danses country, à partir de 15 heures,
- une animation robotique, tout au long de la journée (jeux électroniques, robots, fabrications assistées par ordinateur, imprimantes 3 D...),
- et bien entendu des manèges et animations pour les plus petits.

Le 14 juillet : des traditions sont liées à notre fête nationale (bals populaires, repas collectifs, défilés, feux d'artifices...). Tournes a longtemps fait tirer un feu d'artifices, lors de la soirée du 13 au 14 juillet. Cette animation est maintenant soumise à autorisation ; dès lors que le tir a lieu près d'un édifice classé monument historique, celle-ci n'est pas autorisée. C'est le cas à Tournes, avec la proximité de notre église. La Préfecture m'a demandé de respecter les directives du Ministère de la Culture. La circulaire de ce Ministère (MCCC 1110719C) est à ce titre sans ambiguïté : ma responsabilité pénale serait engagée en cas d'incident, et pire encore, notre compagnie d'assurance refuse de garantir notre responsabilité civile et donc d'assumer les conséquences d'un incendie. Je ne veux pas prendre ce risque car chaque année des feux d'artifices sont à l'origine d'incendies et je vous invite à nous rejoindre à la soirée offerte par la municipalité afin de célébrer cet événement (cérémonie officielle devant le monument aux morts, apéritif et repas offerts par la municipalité, défilé aux lampions, soirée dansante...).

Bien à vous,

Gérard CARBONNEAUX
Maire de Tournes



Les décisions du Conseil Municipal

Réunion du 4 juin 2019 - 20h00

Résumé du compte-rendu (Le compte-rendu intégral est consultable sur le site internet de la commune : www.tournes.fr).

Présents

M. Gérard CARBONNEAUX, Mme Monique JOIGNAUX, M. Jean-Pierre LESIEUR, Mme Aline HAPLIK, M. Philippe CLAUSSE, M. Jean-Loup LASSAUX, Mme Corinne D'INOCENTE, Mme Isabelle BERTRAND, M. Gwénaél WEBER (arrivé à 21h00 et n'ayant pas pris part au vote des délibérations), Mme Pascale ANSELMO, M Thibault FAY, M. Gil ANGARD, M Olivier SAVATTE.

Absents

Mme Emilie DEMANTIN, M. Johann PRZYBYLSKI.

Secrétaire de séance

Mme Isabelle BERTRAND.

La séance est ouverte à 20h00 sous la présidence de M. Gérard CARBONNEAUX, Maire, qui procède à l'appel des Conseillers et constate que la condition de quorum est remplie.

En début de réunion, le Conseil observe une minute de silence à la mémoire de M. Gilbert GODRON, ancien conseiller municipal et adjoint au Maire et ancien membre du C.C.A.S.

Le conseil désigne Mme Isabelle BERTRAND comme secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la précédente séance du 29 mars 2019 est approuvé.

Monsieur le Maire demande l'inscription d'un point supplémentaire à l'ordre du jour de la séance, à savoir une demande d'occupation précaire du domaine public pour une restauration ambulante et la convention y afférent. Le Conseil accepte à l'unanimité.

4 - Informations sur les décisions du Maire prises dans le cadre des délégations du Conseil Municipal : passation de marché concernant des travaux de voirie rue de la Citadelle, rue de la Suine et Place du Château

Monsieur le Maire informe le Conseil de la passation de marché avec l'entreprise COLAS pour la réalisation des travaux de réfection des voiries rue de la Citadelle, rue de la Suine et Place du Château, pour un



montant de 59 834 euros HT, soit 71 800 euros TTC.

Vente d'un terrain communal à La Poste

A la demande de la Municipalité, La Poste a accepté de remettre en état le parking situé derrière le bureau de poste et dont elle a la propriété, et d'acquérir, après division parcellaire, des terrains d'une superficie de 160 m², enclavés dans des terrains communaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité moins une abstention, a approuvé le projet de division parcellaire et la vente à La Poste de terrains appartenant au domaine privé de la commune d'une superficie de 160 m², au prix de 5 euros le mètre carré. Les frais de bornage et les frais d'actes notariés seront à la charge de l'acquéreur.

Signature de conventions de partenariat avec le Comité Départemental de la Ligue Contre le Cancer

A l'unanimité, le conseil adopte la mise en place d'espaces sans tabac et interdit la consommation de tabac sur l'aire de jeux de "la Pépinière", le terrain multisports "Noël Saingery" et le boulodrome de la rue de la Citadelle. Il autorise le Maire à signer les conventions de partenariat entre la Commune de TOURNES et le Comité Départemental de la Ligue Nationale Contre le Cancer, en vue de l'obtention du label "Espace sans tabac"

Occupation précaire du domaine public pour une restauration ambulante et convention y afférent

A l'unanimité moins deux abstentions, le conseil autorise l'occupation précaire d'une partie du terrain communal sis Place Jean BOURGUIGNON, pour la vente de poulets rôtis, moyennant un droit de place de 50 euros par mois et autorise le maire à signer la convention y afférent.

Questions diverses

Horaires d'ouverture du bureau de poste pendant la période d'été 2019

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les responsables de La Poste lui ont notifié que, du 8 juillet au 29 août 2019, le bureau de poste de Tournes sera fermé les après-midis.

Le Conseil Municipal s'élève contre cette décision unilatérale et mandate le maire pour adresser un courrier de protestation à La Poste.



Projet de Maison Médicale de Santé

Monsieur le Maire rend compte de l'état d'avancement du projet de Maison Médicale de Santé de Tournes. Le Conseil souhaite qu'un accord financier puisse être rapidement acté entre Ardenne Métropole et les praticiens.

Déplacement de la benne à verre impasse du Culot

Le Conseil décide de déplacer la benne à verre située impasse du Culot sur la Parking S.N.C.F., rue de la Gare. Cette décision ne sera effective qu'après l'obtention de l'accord de la S.N.C.F.

La séance est levée à 21h05.



Informations aux habitants



Affaires administratives

◆ Opération "Stop Pub"

Ardenne Métropole souhaite accompagner les habitants dans la réduction de leurs déchets, notamment celle de papiers, en proposant un autocollant "Stop Pub". Ceux qui ne lisent pas ces publicités peuvent apposer cet autocollant sur leur boîte aux lettres et réduire ainsi la quantité de déchet papier.

Cet autocollant est disponible en mairie.

◆ Produits raticides

Nous rappelons que la Mairie tient gratuitement à la disposition des habitants des appâts raticides.

◆ Nouveaux habitants : faites-vous connaître en mairie

L'équipe municipale prête une attention toute particulière à l'accueil des nouveaux arrivants sur la commune. Ils trouveront à l'accueil de la mairie la documentation nécessaire pour découvrir notre village. En plus du site internet, la ville dispose d'un journal mensuel "Tournes info" et d'un bulletin périodique reprenant les actualités et les informations municipales ainsi que d'un site internet et une page Facebook "Tournes".

C'est aussi l'occasion de rencontrer le Maire et les élus du village, les employés communaux et de se renseigner sur les services existants, de connaître les activités proposées et de rencontrer d'autres habitants.



Vie associative

◆ Concours photos "Tournes, notre village" : avant le 30 juin !

La mairie organise en 2019 un concours photo sur le thème "Tournes, notre village". Ce concours est doté de prix d'un montant total de 300 euros.

Les photos sont à adresser sous format numérique avant le 30 juin 2019 à l'adresse suivante : accueil.mairie.tournes@wanadoo.fr

Le règlement du concours est consultable en mairie et sur le site internet.



◆ **Concours de déguisements enfants sur le thème "country"**

A l'occasion de la fête patronale du 23 juin 2019, la mairie organise un concours de déguisements réservé aux enfants résidant à Tournes.

Le règlement et le bulletin d'inscription à remettre obligatoirement en mairie avant le 20 juin 2019 sont joints à ce bulletin.

◆ **Fête patronale : programme de la journée du 23 juin 2019**

- 10 heures à 17 heures : démonstration de robots avec jeux pour les adolescents, organisée par l'entreprise IDREP de Tournes.
- 12 heures : apéritif offert aux habitants par la municipalité.
- 13 heures : barbecue organisé par l'association ATS.
 - 13 euros par adulte et 5 euros par enfant de moins de 8 ans
 - Inscription obligatoire auprès d'ATS avant le 14 juin.
- 14 heures : buvette tenue par l'association l'Etincelante.
- 15 heures : démonstration de danses country.
- 16 heures : remise des prix du concours de déguisements enfants sur le thème "country".

Selon les conditions météorologiques, le barbecue et les démonstrations de danses se dérouleront à l'extérieur.

◆ **Manifestations du 13 juillet**

- 19 heures : dépôt de gerbe devant le monument aux morts suivi d'un apéritif offert en Mairie.
- 20 heures : repas offert par la municipalité aux habitants de Tournes, (13 euros pour les invités extérieurs). Attention, réservation obligatoire auprès de la mairie (bulletin d'inscription joint à ce bulletin).

Buvette tenue par l'ETINCELANTE.

- 22 heures : retraite aux flambeaux :
Salle des fêtes – la Pépinière – rue de la Citadelle – rue d'Ambelle – rue du Puits – route d'Arreux – rue du Moulin – la Gobine – rue de Montcornet – retour à la salle des fêtes.
- 22 heures 30 : poursuite du repas et animation musicale avec le DJ EQUINOXE.



Urbanisme - Environnement

◆ Ouverture de l'aire de jeux "La Pépîne"

L'aire de jeux "La Pépîne" est ouverte au public depuis un mois. Nous demandons à chacun de respecter ce lieu de convivialité et d'en assurer la propreté. Nous rappelons que l'utilisation des jeux est strictement réservée aux enfants et sous la responsabilité de leurs parents.

◆ Les travaux rue Marcel Fay et Hameau des Fontaines sont achevés

Les derniers travaux de réfection de la rue Marcel Fay (gravillonnage de la chaussée) viennent d'être terminés par l'entreprise STP de la Vence. Il en est de même pour les derniers aménagements du Hameau des Fontaines : voie d'accès pompier et chemin piétonnier vers la rue Charles de Gaulle.

◆ Travaux de restauration de l'Eglise

Depuis quelques semaines, des travaux ont été engagés à l'Eglise : badigeonnage des voutes, rejointoiement des murs du porche d'entrée, réparation de la toiture.

◆ Déclaration de travaux

Avant d'engager des travaux, il est indispensable de vous informer en mairie. En effet, en fonction de la nature et de l'importance des travaux, des formalités administratives doivent être respectées. Le secrétariat de mairie vous renseignera sur les démarches à accomplir en fonction de votre situation.

◆ Espaces sans tabac

Le 18 juin, trois "espaces sans tabac" seront officialisés sur notre commune : terrain multisports "Noël Saingery, aire de jeux de "La Pépîne" et boulodrome de la rue de la Citadelle.

◆ Entretien des espaces verts

L'équipe municipale remercie les habitants qui fleurissent leurs habitations et assurent l'entretien des espaces verts devant chez eux, et encourage tous à suivre ce bon exemple.



Affaires sociales

◆ Logement intergénérationnel : mode d'emploi

L'accès au logement est parfois rendu difficile pour les jeunes, principalement en raison de leur manque de solvabilité et du coût de l'immobilier. Face à ces difficultés, Ardenne Métropole développe des alternatives parmi lesquels le logement intergénérationnel. La mise en œuvre de cette action a été confiée à l'ADIL 08.

Qui est concerné ?

- Vous avez plus de 60 ans : vous occupez un logement devenu trop grand avec une chambre inoccupée et vous souhaitez accueillir un jeune.
- Vous avez entre 16 et 29 ans : vous êtes étudiant, stagiaire, jeune actif, apprenti, volontaire du service civique, demandeur d'emploi et vous êtes à la recherche d'un logement adapté à vos moyens financiers.

L'ADIL assure l'accompagnement en :

- rencontrant les personnes intéressées,
- centralisant les offres et les demandes,
- mettant en relation les parties après s'être assuré au préalable de leurs motivations,
- formalisant juridiquement la future cohabitation (contrat de location, cautionnement, état des lieux...),
- assurant un suivi régulier de la cohabitation.
- jouant le rôle de médiateur en cas de mésentente.

Le service est entièrement gratuit. Renseignements en Mairie ou auprès de ADIL des Ardennes - 6 rue Noël - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES.

Tél : 03 24 58 28 92 - adil@adil08.fr.

Ouverture : lundi de 13h30 à 17h30 - Mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

CCAS



C.C.A.S.

◆ Distribution de tickets de manège et de jetons de scooter

pour la fête patronale, aux enfants résidant à TOURNES, âgés de 3 à 12 ans, les jeudi 20 juin et vendredi 21 juin de 9h30 à 11h00 en mairie.



◆ A.L.S.H.7

L'accueil de Loisirs Sans Hébergement ouvre ses portes du lundi 8 juillet au vendredi 9 août. Des places sont encore disponibles. Se renseigner en mairie.



Affaires scolaires

◆ Rentrée scolaire 2019 -2020

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2019 - 2020 sont à effectuer auprès de la secrétaire du Pôle Scolaire (en mairie les lundis de 14 h à 17 h 30, mardis de 9 h 30 à 12h, mercredis de 14 h à 17 h; jeudis de 14 h à 19 h. Tel 03.24.52.46.02).



Vos élus au travail

◆ Avril

- 08** ▪ Commission fêtes et cérémonies
- 09** ▪ Réception d'entreprises (travaux AD'AP)
- 11** ▪ Bornage
 - Réunion à la Préfecture
- 12** ▪ Rencontre avec La Poste (horaires d'ouverture)
- 15** ▪ Réunion Maire-Adjointes
- 16** ▪ Contrôle technique de "La Pépîne"
 - Réception d'entreprises (travaux AD'AP)
 - Réunion du Conseil syndical du Pôle Scolaire (Sury)

◆ Avril (suite)

- 18** ▪ Rencontre d'un journaliste
- 23** ▪ Don du sang
 - Célébration d'un PACS
- 24** ▪ Réunion de travail avec un géomètre
 - Chasse aux œufs
 - Réunion de préparation de la Tournésienne
- 26** ▪ Assemblée Générale de l'Office Départemental du Tourisme
- 28** ▪ Courses cyclistes
 - Une Rose, un espoir
- 29** ▪ Réunion Maire-Adjointes
- 30** ▪ Conseil Communautaire
 - Pôle Scolaire : réunion en vue de la construction d'un préau



◆ Mai

- 03** ▪ Entretiens d'embauche ALSH7
- 04** ▪ Distribution barquettes de fleurs
 - Tournésienne
- 07** ▪ Commission des Travaux
- 08** ▪ Cérémonie du 8 mai
- 09** ▪ Réunion avec les agents du service technique
- 10** ▪ Réunion Maire-Adjoints
 - Commission d'appel d'offres
- 11** ▪ Célébration d'un mariage
- 12** ▪ Concert de l'harmonie S.N.C.F.
- 13** ▪ 29ème réunion "Maison Médicale de Santé"
- 14** ▪ Réunion de travail avec la SPIE
 - Réunion à la DDCSPP sur les ALSH
- 15** ▪ 3ème commission Ardenne Métropole
- 16** ▪ Réception des travaux de "La Pépine"
 - Rencontre avec La Poste (Horaires d'ouverture)
- 18** ▪ Démonstration de robotique
- 20** ▪ Réunion Maire-Adjoints
- 21** ▪ Réunion de travail à Ardenne Métropole
 - Inscriptions à l'ALSH 7
- 22** ▪ Concertation avec Ardenne Métropole
 - Inscriptions à l'ALSH 7

◆ Mai (suite)

- 23** ▪ Réunion Ardenne Métropole sur les eaux pluviales
- 24** ▪ Rencontre avec la Ligue Contre le Cancer
 - Formation sur la gestion du scolaire au CG08
- 25** ▪ Concours de pêche
- 26** ▪ Elections européennes
- 27** ▪ Réunion Maire-Adjoints
 - Réunion au Pôle Scolaire
 - Commission fêtes et cérémonies
- 28** ▪ Conseil Communautaire
 - Célébration d'un PACS
- 29** ▪ Commission de sécurité salle des associations

◆ Juin

- 01** ▪ Théâtre (Traco-Théâtre)
- 02** ▪ Chorale Diapason à l'église
- 04** ▪ Inscriptions à l'ALSH 7
 - Conseil Municipal
- 05** ▪ Inscriptions à l'ALSH 7
- 07** ▪ Réunion Maire-Adjoints
- 09** ▪ Célébration d'un baptême républicain



Retrouvez nous le 23 JUIN 2019

à

Tournes

MINI SUMO

ROBOT LABYRINTHE

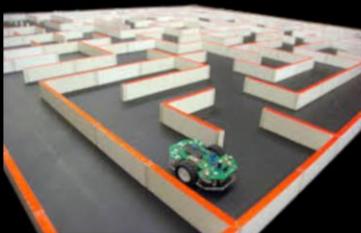
INMOOV

PACMAN

R2D2



IMPRESSION 3D



DEVELOPPEMENT

- ARDUINO

- RASPBERRY

- LINUX





A noter sur vos agendas

- ◆ **14 juin** Date limite d'inscription au barbecue du 23 juin (auprès d'ATS).
- ◆ **18 juin** Labellisation des "Espaces sans tabac".
- ◆ **20 et 21 juin** 9h30 à 11h30 à la mairie - Distribution de tickets de manège aux enfants de Tournes âgés de 3 à 12 ans.
- ◆ **23 juin** Fête patronale.
- ◆ **26 juin** 18h30 à la salle des fêtes - Fêtes des cuivres (entrée gratuite).
- ◆ **30 juin** Date limite d'envoi des photos du concours photos "Tournes, notre village".
- ◆ **6 juillet** 14h30 au Pôle scolaire - ALSH 7 : rencontre animateurs-familles
- ◆ **13 juillet** Dépôt de gerbes, repas dansant et retraite aux flambeaux.
- ◆ **8 septembre** Cérémonie commémorative du Bois de la Rosière.
- ◆ **22 septembre** Journée du patrimoine : visite du Moulin.
- ◆ **25 septembre** 16h00 à la Salle des fêtes - Spectacle de marionnettes : " Daba l'enfant qui n'aimait pas l'école " par la Compagnie Stratagème.

Permanences en mairie

Le Maire et les adjoints reçoivent tous les jours sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de mairie.

MAIRIE DE TOURNES

2, rue de la Citadelle - 08090 TOURNES
tél. : 03.24.52.93.04 - Fax : 03.24.52.97.55

Horaires d'ouverture :

- lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h30 à 11h30
- mardi : 16h00 à 19h00

Contacts:

- M. le Maire : mairie.tournes@orange.fr
- Mme BEGLOT : accueil.mairie.tournes@wanadoo.fr
- Mme TORELLA : mairie.tournes@wanadoo.fr
- Site Internet : www.tournes.fr
- Page Facebook : www.facebook.com/tournes.fr